

La pensée et l'action personnelle des dirigeants de la " Dépêche Algérienne "

Tout ce qui vient d'être cité, concernant l'action extérieure et publique du journal collaborationniste, est déjà assez éloquent pour montrer que c'est, non pas au corps défendant de ses dirigeants, mais avec leur enthousiaste approbation que la politique de trahison du Gouvernement de Vichy, celle de LAVAL, et celle de DORIOT, a été prônée et souvent accentuée dans ce pays. Les dirigeants de « LA DEPECHE » n'ont prouvé, on l'a vu, que leur impudence, en prétendant, en octobre 1946, après la condamnation à 20 ans de dégradation nationale de leur rédacteur en chef Pierre-Louis GANNE, que ce honteux travail leur avait été rigoureusement imposé.

La « correspondance confidentielle »

C'est une autre (et grossière) impudence de leur part que d'invoquer, dans leur mémoire d'octobre 1946, des extraits d'une soi-disant correspondance confidentielle, qui aurait été diffusée par leurs soins à Alger, entre 1940 et 1942, pour donner à ses destinataires courage et espoir en la victoire alliée. Mais, pour mesurer la valeur des affirmations des dirigeants de « LA DEPECHE » se prévalant d'une activité aussi suspecte, il suffit de comparer cette « correspondance » d'une date quelconque avec les informations et les articles du même jour publiés par eux dans leur journal.

UN EXEMPLE. — DATE : 14 JUILLET 1941

La correspondance confidentielle aurait diffusé l'information suivante : « Au Ministère de la Guerre, on suit cette campagne (Russie) avec le plus vif contentement. Le nombre de ceux qui croient à la défaite allemande augmente de jour en jour. Les Allemands de Royat ne cachent plus leur inquiétude ».

Tandis que « LA DEPECHE ALGERIENNE » du même jour annonce, sur quatre colonnes, « La ligne Staline est enfoncée sur tous les points décisifs », et donne des événements, sous le titre « La semaine politique », le commentaire personnel ci-après, du Rédacteur en chef Paul RIMBAULT. (Nous en citons quelques intertitres, puis des extraits) :

« La Révolte des Etats Baltes... L'Ukraine indépendante ».

« Description des atrocités que les Russes y ont commises. Les pourparlers allemands de Paix : l'année ne s'achèvera pas sans résultats éloquentes dépassant toutes les concessions obtenues jusqu'ici par la France — Les militaires maîtres à Moscou... Tout cela évitera-t-il la débâcle finale de l'U.R.S.S. ? J'en doute ».

Il faut croire que même le Rédacteur en Chef de « LA DEPECHE ALGERIENNE » n'était pas au courant de la correspondance confidentielle.

Mais qui donc pouvait bien lire cette fameuse « correspondance » si le bras droit du Directeur de « LA DEPECHE » l'ignorait ?

Les dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE » se moquent donc du public en invoquant comme acte de résistance (1) cette correspondance si confidentielle qu'elle était inconnue de leurs plus intimes et plus importants collaborateurs et des populations algériennes tout entières !

La destruction des archives du journal par les dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE »

Mais, il existe un fait matériel qui en dit long sur le sentiment de culpabilité des dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE ».

Celle-ci a été placée sous séquestre le 17 décembre 1943. Le séquestre désigné par ordonnance du Président du Tribunal d'Alger, à la requête du Procureur de la République, a pris possession de ses fonctions le 20 décembre 1943.

Conformément aux instructions qu'il avait reçues (il avait été nommé sur la demande de la Commission d'épuration instituée par l'ordonnance du 18 août 1943) le séquestre a remis, le 4 février 1944, au Commissariat à l'Information, son rapport sur l'activité de « LA DEPECHE ALGERIENNE » pendant la période de Vichy.

Quand il a demandé aux dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE » de lui remettre leurs archives et tous documents de nature à lui permettre de remplir sa mission, il s'est heurté à un refus total. Aucun document ne lui a été remis.

Pourtant, si les dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE » n'avaient eu qu'à se féliciter de leur attitude patriotique, leur intérêt et même leur obligation légale la plus stricte étaient de fournir, à l'enquêteur, toutes les pièces du procès, ou, au moins, celles qui justifiaient de l'attitude qu'ils invoquent aujourd'hui.

Diront-ils que ces pièces n'existaient pas ? C'est impossible, puisque en octobre 1946, ils rédigent un mémoire assorti de documents tirés de leurs archives refusées par eux au mandataire de la Justice. Voici, comment s'exprime le séquestre dans son rapport :

« Archives rédactionnelles : elles comprennent normalement la correspondance de la rédaction avec tous les rédacteurs occasionnels, et les manuscrits des articles insérés ou non. M. FERRARI (SECRETAIRE DE REDACTION DE « LA DEPECHE ALGERIENNE ») A DECLARE QUE CES DOCUMENTS ETAIENT DETRUIITS AU FUR ET A MESURE (1) ».

« Archives administratives : elles ne contiennent que des pièces intéressant la comptabilité. Il a été signalé par le Chef des Services Administratifs que certaines caisses contenant des pièces comptables avaient été transportées à l'entrepôt d'Hussein-Dey ».

En réalité, entre le 8 novembre 1942 et le 20 décembre 1943, les dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE » ont eu tout le temps voulu pour effacer les preuves de leur comportement véritable (2).

Plus tard, il a, du reste, été porté à la connaissance du séquestre que, dans les jours qui suivirent immédiatement le 8 novembre 1942, partie des archives avait été brûlée et partie transportée, par camions, dans diverses directions, où celles-ci ont été conservées après épuration, au moins jusqu'à octobre 1946, époque du mémoire soi-disant justificatif des dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE ».

(1) On verra plus loin que cela est absolument faux.

(2) Et même pour fabriquer toutes les correspondances confidentielles possibles...

Le séquestre écrit encore :

« Information générale et rédaction métropolitaine : La rédaction métropolitaine était assurée par René JOHANNET, correspondant à Vichy de « LA DEPECHE ALGERIENNE ». Ses articles sont nombreux, surtout jusqu'à la fin de 1941. Les informations provenaient comme il a été dit de l'agence GERAL.

« Les articles de la rédaction ne comprennent les consignes de presse qu'à partir du 1^{er} octobre 1941 — et encore à partir de cette date sont-elles incomplètes. Il en résulte que seul un petit nombre d'articles parmi ceux joints au présent rapport ont pu être rapprochés des consignes afin de déterminer si elles ont été suivies ou dépassées ».

Et encore :

« Agence Interfrance : Une seule des « notes d'information » (de l'Agence Interfrance), celle portant le n° 5 en date du 9 juin 1941, a été retrouvée dans le dossier Interfrance. Le Secrétaire Général de la rédaction du journal, M. FERRARI, n'a pu ou n'a pas voulu indiquer ce qu'étaient devenues les précédentes ou les suivantes ».

Le séquestre n'a donc pu rédiger son rapport qu'en fonction des articles parus dans « LA DEPECHE ALGERIENNE ». A quel, en octobre 1946, c'est-à-dire, 3 ans après, les dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE » répondent en produisant des pièces de leurs archives disparues (telle la lettre du Gouverneur Général CHATEL du 22 août 1942, les menaçant de sanctions s'ils ne publient pas un communiqué relatif à la Légion Tricolore), (1) qui auraient bien mérité, si elles justifiaient de l'attitude patriotique invoquée par « LA DEPECHE ALGERIENNE », d'être communiquées au séquestre. Mais, il aurait fallu, alors, avouer avoir conservé les archives, ou la preuve de la trahison consciente se serait étalée.

La correspondance des dirigeants de « La Dépêche Algérienne » avec leur centre d'information à Clermont-Ferrand

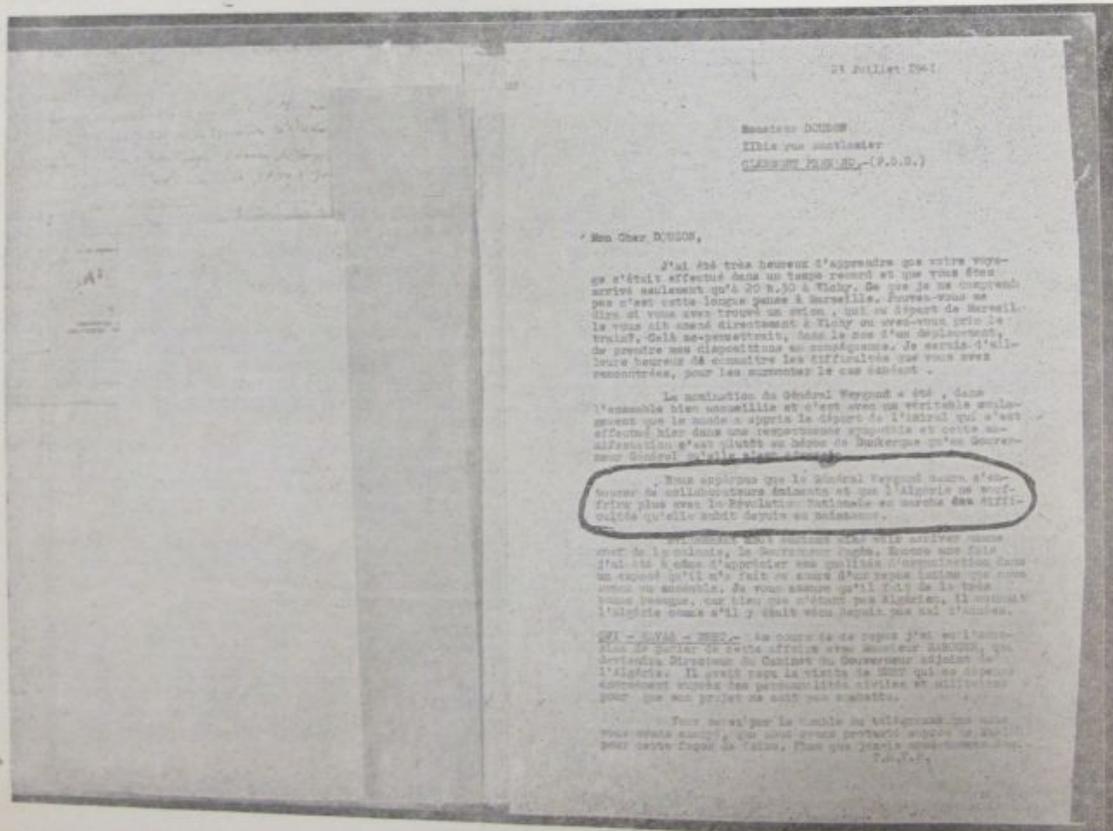
Après le dépôt du premier rapport du séquestre à la Commission d'Épuration, on découvrit une partie de la correspondance des dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE » avec Henri DOUZON, Directeur, sous leurs ordres, de l'Agence GERAL, auprès de l'O.F.I., à Clermont-Ferrand. Cette correspondance était soigneusement classée et brachée en deux cahiers, par ordre de date. Chaque cahier portait le numéro d'ordre d'une série évidemment disparue (2).

Cette correspondance d'un caractère rigoureusement confidentiel, renseigne sur les sentiments réels des dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE » et anéantit leurs tentatives tardives de justification. On y trouve des « notes d'information », des « positions politiques », des « instructions » ou échanges de vues relatives à la forme des informations, en même temps que des questions d'ordre technique et, d'une façon générale, ce qu'étaient à l'époque les préoccupations des dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE ».

Ces préoccupations peuvent se résumer en peu de mots : MAINTENIR ET ASSURER LA PUISSANCE POLITIQUE

(1) Ils ont fait mieux que de publier de tels communiqués. Ils ont relaté la revue passée à Alger par le général, de quelques égarés de la L.V.F., qui, après le 8 Novembre 1942, devaient combattre dans les rangs allemands contre les soldats français et alliés en Tunisie ! Et ils ont publié des articles par dizaines (voir photos).

(2) Ces cahiers échappés à la destruction par le plus grand des hasards dénotent que tout était conservé et classé avec soin à la « Dépêche Algérienne », et que les archives refusées au séquestre existaient bien.



25 Juillet 1961

Ministre DIXIEUX
118 rue de la Harpe
75005 PARIS (5^e arr.)

Mon Cher DIXIEUX,

J'ai été très heureux d'apprendre que votre voyage était effectué dans un temps record et que vous êtes arrivés seulement qu'à 20 h. 30 à Vichy. De que je ne comprend pas c'est cette longue pause à Marseille. Vous vous ne direz ni vous avez trouvé un avion qui au départ de Marseille vous ait emmené directement à Vichy ou vice-versa pris le train. Cela ne paraît pas, dans le cas d'un déplacement de prendre ses dispositions en conséquence. Je serais d'ailleurs heureux de connaître les difficultés que vous avez rencontrées, pour les surmonter le cas échéant.

La nomination du Général Vergond a été dans l'ensemble bien accueillie et c'est avec un vif intérêt que nous avons appris le départ de l'airiel qui a été effectué hier dans une respectable sympathie et cette manifestation d'estime au héros de Dunkerque qu'un Gouverneur Général qu'elle a été élevée.

Nous espérons que le Général Vergond aura l'occasion de collaborer avec éminente et que l'Algérie ne souffrira plus avec la Révolution Nationale en marche des difficultés qu'elle subit depuis sa naissance.

En attendant nous aurons été voir arriver comme chef de la colonne, le Gouverneur Vergond. Encore une fois j'ai été très heureux d'apprendre que l'Algérie a été élevée dans un esprit qui n'a fait ni cours d'un repas intime que nous avons eu ensemble. Je vous assure qu'il est de la très bonne tenue, car bien que n'étant pas Algérien, il connaît l'Algérie comme si il y était venu depuis pas mal d'années.

On - HAVAS - BERT - au cours de ce repas j'ai eu l'occasion de parler de cette affaire avec Monsieur BARON, qui deviendra Directeur du Cabinet du Gouverneur adjoint de l'Algérie. Il avait reçu la visite de MERY qui se départit étonnamment auprès des personnes liées civiles et militaires pour que son projet ne soit pas combattu.

Tous nous avons par le canal du télégramme que nous vous avons envoyé, car nous avons protesté auprès de MERY pour cette façon de faire. Plus que jamais coopération à l'Algérie.

ET MATERIELLE DE « LA DEPECHE ALGERIENNE » PAR RAPPORT A TOUS LEURS CONCURRENTS, EN PARTICULIER « L'ECHO D'ALGER », SANS AUTRE PREOCCUPATION QUE LES INTERETS PARTICULIERS DES DIRIGEANTS DE « LA DEPECHE ALGERIENNE », MEME SI CES INTERETS S'OPPOSENT A LA POLITIQUE DE RELATIVE INDEPENDANCE QUE CERTAINES AUTORITES AURAIENT EU « LA VELEITE DE SUIVRE EN AFRIQUE DU NORD.

Quant à l'esprit de politique « DEPECHE ALGERIENNE », il est ultra-anti-républicain, ultra-vichiste, ultra-collaborationniste.

On lira, ci-après, quelques extraits de cette correspondance (1) :

Lettre de PALMADE à DOUZON du 23 juillet 1941

« LA NOMINATION DU GENERAL WEYGAND (EN REMPLACEMENT D'ABRIAL AU GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE) EST DANS L'ENSEMBLE BIEN ACCUEILLIE. NOUS ESPERONS QUE LE GENERAL WEYGAND SAURA S'ENTOURER DE COLLABORATEURS EMINENTS ET QUE L'ALGERIE NE SOUFFRIRA PLUS, AVEC LA REVOLUTION NATIONALE EN MARCHÉ, DES DIFFICULTES QU'ELLE SUBIT DEPUIS SA NAISSANCE ».

Note sur la Presse algérienne et les Services télégraphiques du 30-8-1941 (rédigée par ROBE et PALMADE)

« LES JOURNAUX ALGERIENS SONT PARMIS LES MIEUX INFORMES. LEUR DEVOUEMENT ABSOLU AU GOUVERNEMENT DU MARECHAL N'EST PAS DISCUTABLE. ILS APPLIQUENT, EN CE MOMENT, AVEC PLUS DE CONVICTION QUE JAMAIS, LE PRINCIPE QUI A, DE TOUT TEMPS, FAIT D'EUX LES AUXILIAIRES DEVOUES DES HOMMES QUI ASSUMENT, ICI, LA LOURDE TACHE DE REPRESENTER LA FRANCE ». (Photo ci-dessus.)

NOTE
Presse algérienne et les services télégraphiques

Les journaux algériens en sont toujours effrayés, à l'instar de leurs confrères métropolitains. Les grands algériens d'avenir, ceux même de l'information, des agents chargés de leur tenir les nouvelles susceptibles d'intéresser leurs lecteurs. De telle sorte que la presse algérienne à laquelle ils ont rendu

Les journaux algériens sont parmi les mieux informés. Ils appliquent, en ce moment, avec plus de conviction que le principe qui a, de tout temps, fait d'eux les auxiliaires des hommes qui assument, ici, la lourde tâche de représenter la France. A ce titre, ils méritent d'être encouragés et aidés.

En ce moment, ils sont très préoccupés par certains problèmes de la presse d'information algérienne, posés par l'Agence O.F.L. et qui consisteraient à unifier les divers journaux. Une transaction unique apporterait à Alger les éléments d'information qui seraient ensuite répartis entre les différents journaux et dans toutes les régions de l'Algérie.

Il est à remarquer qu'en début le projet s'étendait également à la Tunisie et au Maroc. Mais l'annonce faite par nos journaux ne fut pas favorable et l'Agence O.F.L. a dû se limiter à l'Algérie.

De telle sorte qu'il - et lui seulement - plusieurs journaux parlent dans la même ville effrayés à la lecture, d'habitude presque complètes.

Les directeurs des journaux algériens protestent contre la tendance. Ils estiment qu'elle est contraire à cet esprit d'initiative et d'émulation que nous avons en vue. Une telle situation doit tout d'abord être en relief éliminée. Il est préférable dans ces diverses parties la "service spécial" de nos lecteurs, dont ils prennent l'habitude et qui permet d'exprimer l'opinion dans la voie que nous leur indiquons.

Lettre de PALMADE à DOUZON du 2 octobre 1941

« J'APPRENS QUE « L'ECHO D'ALGER » A FAIT OFFICIELLEMENT UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE PARUTION D'UN JOURNAL DU SOIR. UNE CONCURRENCE EN CE MOMENT POUR LES « DERNIÈRES NOUVELLES » NE SE COMPREND PAS, ETANT DONNE QU'IL NE PEUT Y AVOIR DEUX POLITIQUES. IL Y A CELLE DU MARECHAL QUI EST LA NOTRE DE TOUJOURS. « L'ECHO » NE POURRA FAIRE QUE LA MEME ». (Photo page 34.)

Observons qu'en août et octobre 1941, « la politique du Maréchal » est celle de la collaboration.

Ce que dit PALMADE au nom de ROBE, est tellement exact que DOUZON se verra, à maintes reprises, reprocher de ne pas envoyer des informations suffisamment « allemandes ».

Il s'en défend :

Lettre de DOUZON à ROBE du 9 mars 1941 sur des « ratages » que ROBE lui reproche

CABINET DE CARCOPINO. — JE PLAIDE COUPABLE. C'EST MOI QUI AI RETENU L'INFORMATION PARCE QUE LE SERVICE ETAIT DEJA TRES COPEUX, ET QU'IL M'EST IMPOSSIBLE DE TOUT DONNER ».

« LES ECHANGES DE VUES FRANCO-ALLEMANDES : CELA M'A ECHAPPE, MAIS LE FAIT EST DE MINIME IMPORTANCE. »

« QUANT A L'INFORMATION SUR : « LES BANQUIERS ISRAELITES DE FRANCE, QUE « L'ECHO » AURAIT PUBLIEE LE 6 MARS, JE N'AI PAS RETROUVE ».

(1) Palmade, Directeur des « Dernières Nouvelles », l'un des correspondants cités au texte, est en réalité le subordonné de Robe, Directeur de la « Dépêche Algérienne », qu'il appelle constamment « le patron ».

Presse algérienne et les services télégraphiques

Les journaux algériens ne sont toujours étendus, à l'exception de l'Information, les grands journaux d'avoir. Les nouvelles susceptibles d'intéresser leurs lecteurs, se trouvent dans la presse algérienne à laquelle chacun peut

Les journaux algériens sont parmi les mieux informés, roulement absolu en gouvernement du Maroc, n'est pas dit-on. Ils appliquent, en ce sens, avec plus de conviction que le principe qui a, de tous temps, fait d'eux les auxiliaires des hommes qui servent, loi, la lourde tâche de gouverner la France. A ce titre, ils méritent d'être soutenus et

En ce moment, ils sont très préconçus par certains prérogatives de la presse d'information algérienne, projet par l'Agence O.P.I. et qui consisterait à unifier les divers services. Une transmission unique apporterait à Alger les divers renseignements qui seraient ensuite répartis entre les différents journaux et dans toutes les régions de l'Algérie.

Il est à remarquer qu'au début le projet s'adressait également à la Tunisie et au Maroc. Mais l'accueil fait par ces pays ne fut pas favorable et l'Agence O.P.I. a cru devoir limiter ses vues à l'Algérie.

De telle sorte qu'il - et tel seulement - plusieurs services seraient dans la même ville offrirait. A la lecture, attitude presque complète.

Les directeurs des journaux algériens protestent contre la mesure. Ils estiment qu'elle est contraire à cet esprit de liberté ou l'émulation joue un si grand rôle. Un service unique ne peut donner que des renseignements généraux. Il ne peut pas donner les divers renseignements que les journaux algériens, dans leur spécialité, ont pu donner. Ils pensent l'habitude et qui peuvent être adressés l'opinion dans la voie que peut leur offrir le journal.

Handwritten notes in French, partially obscured by a stamp. The text discusses the state of the Algerian press and the proposed unification of telegraphic services. It mentions the 'Agence O.P.I.' and the 'Maroc'.

MATERIELLE DE LA DEPECHE ALGERIENNE
PAR RAPPORT A TOUS LEURS CONCURRENTS, EN
ARTICULIER « L'ECHO D'ALGER » SANS AUTRE
OCCUPATION

Lettre de PALMADE à DOUZON du 2 octobre 1941
« J'APPRENDIS QUE L'ECHO D'ALGER... »

VE LE TEXTE DANS LE JOURNAL PRECITE, NI DANS LA « GAZETTE DE LAUSANNE » DU 1^{er} MARS (1).

Lettre de DOUZON à ROBE du 13 mars 1941

« JE RETIENS, TOUTEFOIS, VOS SUGGESTIONS, QUOI QU'EN EPLUCHIONS SERIEUSEMENT LA PRESSE FRANÇAISE A NOTRE DISPOSITION, EN CE QUI CONCERNE LA PRESSE DE ZONE OCCUPEE, IMPOSSIBLE DE L'AVOIR ICI LA PRESSE DE PARIS ARRIVE BIEN A VICHY A L'INFORMATION MAIS L'O.F.I. EST SEUL QUALIFIE POUR EN DONNER DES EXTRAITS AUTORISES ».

Lettre de DOUZON à ROBE du 2 octobre 1941
(toujours pour des ratages que ROBE lui reproche)

« ARRESTATION ELIAS. — INTERDITE PAR LA CENSURE, AUCUNE DEPECHE DE HAVAS N'A ETE DONNEE LE 8. J'AI VU MOI-MEME LE TEXTE DE LA DEPECHE INTERDITE DANS LE DOSSIER DES INTERDITS DE L'O.F.I. IL PARAIT QUE LE CHEF DE L'INFORMATION, QUESTIONNE PAR L'O.F.I., A DECLARE QU'UNE TELLE NOUVELLE ETAIT CONTRAIRE A LA POLITIQUE DE COLLABORATION, PARCE QU'ELLE SOULIGNE LA RESISTANCE CONTRE LE REICH ».

« DECLARATION FRITSCH. — J'AI CERTES, DONNE MOINS QU'« L'ECHO ». MAIS JE N'AI PAS DENATURE LE TEXTE COMME VOUS LE DITES, ET J'AI DONNE EN PLUS LA MISE AU POINT DU MARECHAL GERING QUE N'A PAS DONNEE ».

« ACCORD GERMANO-RUSSE. — JE NE L'AI PAS ENVOYE, C'EST PEUT-ETRE UNE ERREUR, MAIS LA PLACE DISPONIBLE N'EST PAS ELASTIQUE ».

Lettre de DOUZON à PALMADE du 10 novembre 1941

« DE RETOUR A VICHY OU J'AI PASSE LA MATINEE, JE VOUS ECRIS POUR VOUS SIGNALER L'ENVOI A M. ROBE, D'UNE BROCHURE SUR DJIBOUTI AVEC DES PHOTOS QUE VOUS POURREZ EVENTUELLEMENT REPRODUIRE, CAR C'EST UNE BROCHURE OFFICIELLE DISTRIBUEE CE JOUR A LA CONFERENCE DE PRESSE PAR LE MINISTRE DES COLONIES, CES PHOTOS ET LE TEXTE QUI LES ACCOMPAGNE POURRAIENT ETRE UTILISES CES JOURS-CI PAR « LA DEPECHE ALGERIENNE » ET LES « DERNIERES NOUVELLES » CAR LE VOYAGE DE L'AMIRAL PLATON LAISSE PRESAGER UNE DECISION PROCHAINE CONCERNANT LE SORT DE CETTE COLONIE ». (Photo page 36.)

Note de DOUZON aux directeurs des 3 quotidiens de GERIAL du 2 avril 1941

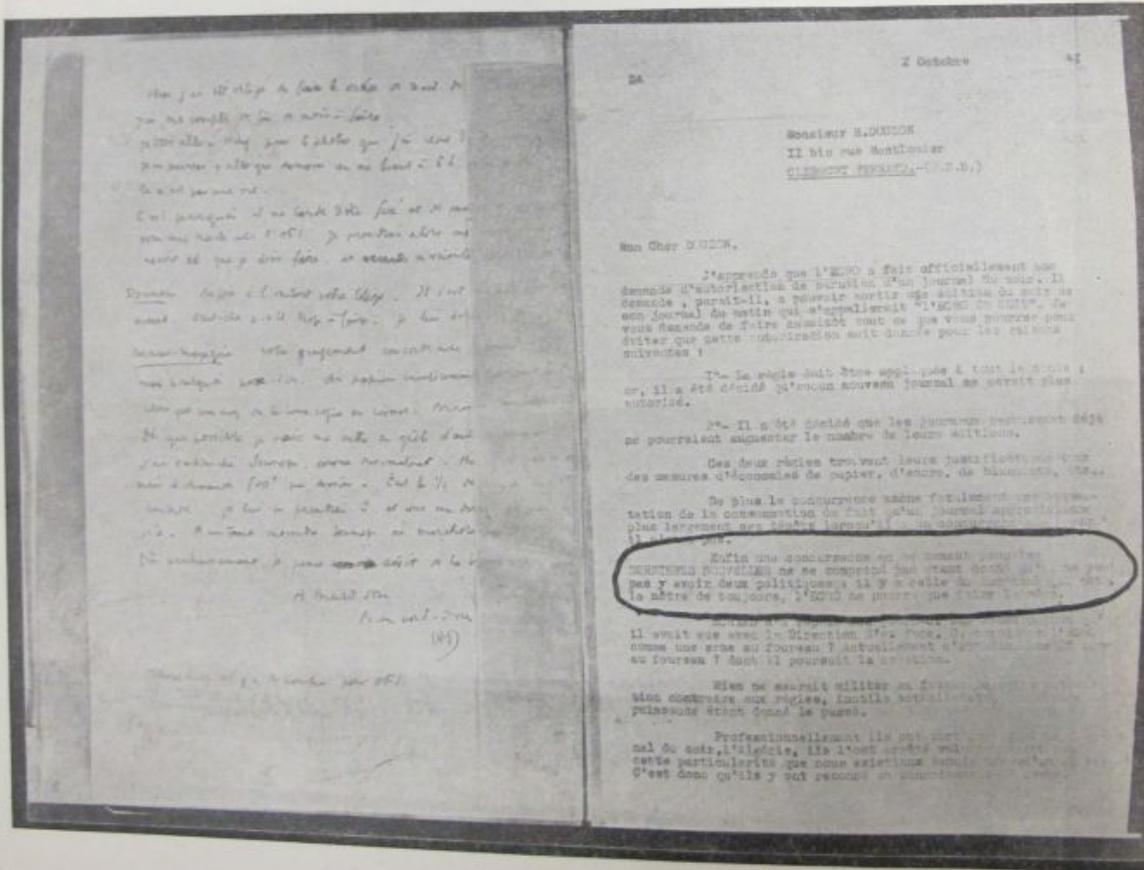
« EN CAS DE VICTOIRE ALLEMANDE, LES REVENDEICATIONS DE L'ITALIE NE SERAIENT PAS FREINEES. LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS SERAIENT DETACHEES DE LA FRANCE. CE SONT LA DES « VUES D'AVENIR » MAIS QUI FONT ASSEZ FACILEMENT L'UNANIMITE DES EXPERTS VYCHISSOIS ».

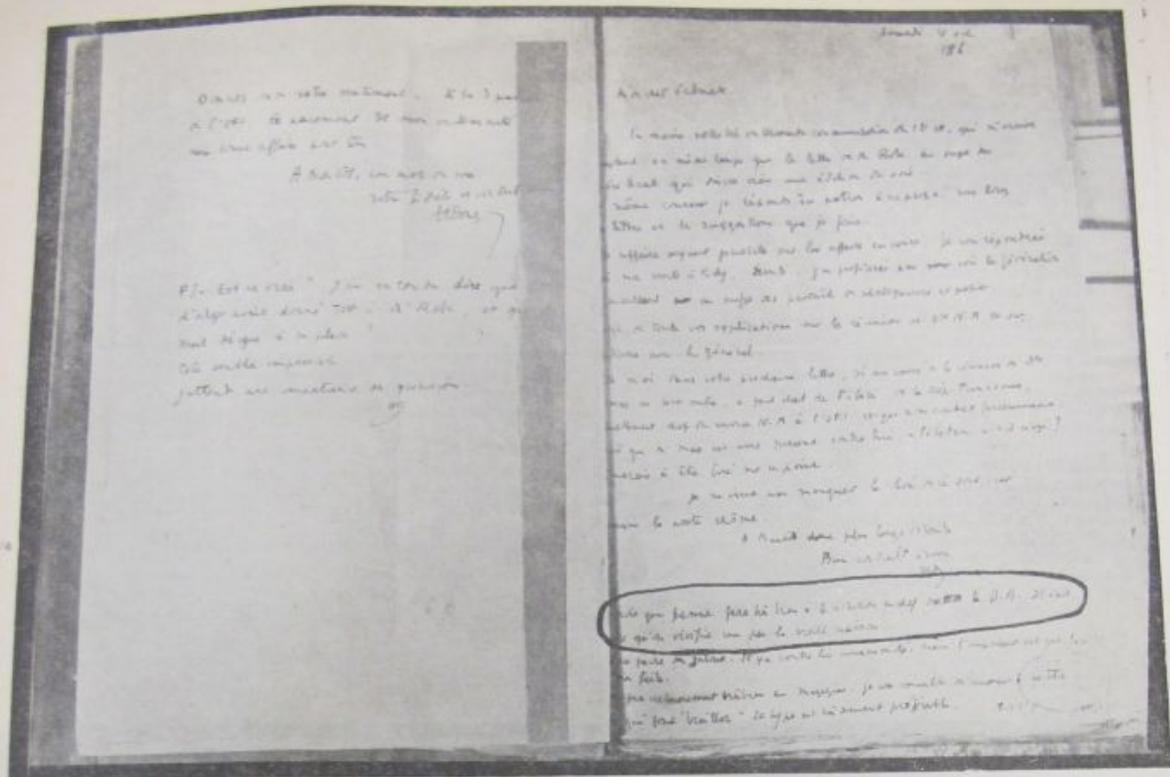
C'est l'époque où, néanmoins, « LA DEPECHE ALGERIENNE » s'enfoncé de plus en plus dans la collaboration, dans ses violences contre les alliés de la France, dans ses prophéties de victoire allemande (voir le chapitre précédent). Les sinistres « vues d'avenir » de leur correspondant à Vichy ne les soucient donc point.

Lettre de DOUZON à ROBE du 28 janvier 1942

C'est Douzon qui trouve l'esprit de collaboration de son patron excessif.

(1) La « Gazette de Lausanne » était un journal pro-nazi.





« PAPIER OBLIGATOIRE CHURCHILL. ON L'A SURTITRE « UN REQUISITOIRE DU D.N.B. ». C'ETAIT INUTILE. ON A INTERTITRE : ENCORE INUTILE. NOUS N'AVONS PAS A NOUS FAIRE LES PROPAGANDISTES DU D.N.B. J'AI LU PLUSIEURS JOURNAUX REPLES ET REGIONAUX, « LE TEMPS », « L'A.F. », « LE FIGARO », « LE P.J. » ONT INSERE LE TEXTE EN AYANT SOIN D'INDIQUER : « L'O.F.I. COMMUNIQUE », OU EN SIGNANT « O.F.I. », AINSI LE LECTEUR EST FIXE. IL SAIT QUE LE JOURNAL EST OBLIGE D'INSERER CETTE PROSE. NULLE PART JE N'AI TROUVE D'INTERTITRES. »

L'attitude personnelle des dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE », lors du procès de Riom est caractéristique. Ils se montreront plus acharnés que Vichy lui-même contre les Ministres de la 3^{me} République « responsables de la guerre ». Ils entrent entièrement dans le jeu d'Hitler. On a vu, du reste, au chapitre précédent, en quels termes exactement contraires à ceux de DOUZON, « LA DEPECHE ALGERIENNE » parle de la défense de M. DALADIER.

Voici l'échange de correspondance :

Lettre de DOUZON à ROBE du 9 décembre 1941

« VOICI BIENTOT LE PROCES DE RIOM. J'AI DEMANDE A ETRE ADMIS AFIN DE POUVOIR VOUS PASSER UNE « PHYSIONOMIE » PERSONNELLE. LE PROCES DURERA 3 MOIS AU MOINS. »

Lettre de ROBE à DOUZON du 19 février 1942.

« PROCES DE RIOM : JE SUIS ABSOLUMENT D'ACCORD POUR QUE VOUS ENVOYIEZ UN COMPTE RENDU D'AUDIENCE PERSONNEL, AINSI QU'UNE PHYSIONOMIE DES SEANCES. VOUS VOUDREZ BIEN NOUS L'ADRESSER DE TELLE MANIERE QU'IL NOUS ARRIVE SUFFISAMMENT A TEMPS POUR ETRE INSERE. »

Mais le procès tourne vite à la confusion de l'accusation.

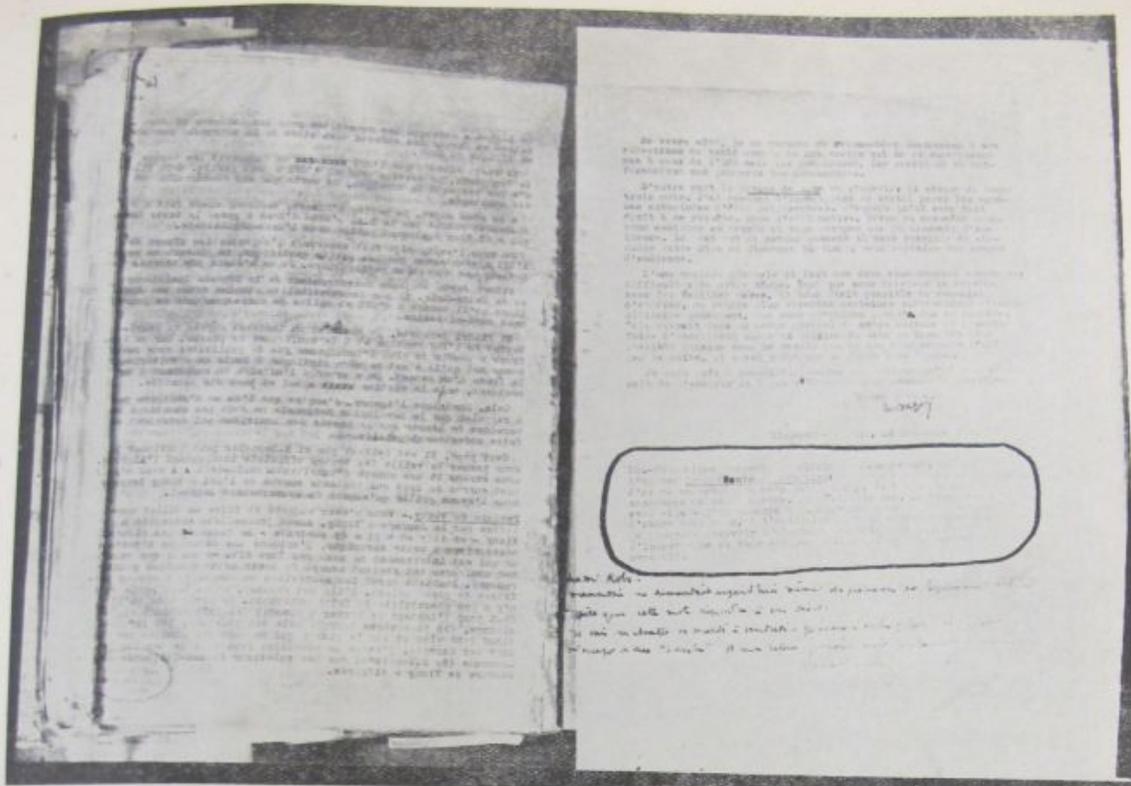
4 Octobre 1941
Je crois que GANNE fera très bien à la rédaction en Chef de la D.A. Il était nécessaire qu'on vivifie un peu la vieille maison.

Lettre de DOUZON à ROBE du 21 février 1942

« J'EPROUVE UNE CERTAINE GENE A M'AVENTURER SUR UN TEL TERRAIN. SCRUPULES QU'ON PEUT JUGER PEUT-ETRE PUERILS (SIC) MAIS QUI ME METTENT EN ETAT D'INFERIORITE. ON NE FAIT BIEN QUE CE QUE L'ON AIME ET JE N'EPROUVE AUCUNE JOIE A ASSISTER A CETTE AFFAIRE. ELLE VIENT, A MON AVIS, OU TROP TARD OU TROP TOT, ET N'AURA AUCUN BON EFFET. L'AVENIR NOUS DIRA SI J'AI ETE BON PROPHETE. J'AIME MIEUX VOUS DIRE CELA FRANCHEMENT. BEAUCOUP DE JOURNAUX SE BORNENT A REPRODUIRE LES COMPTES RENDUS O.F.I. SANS COMMENTAIRE ET AVEC DES TITRES NEUTRES. C'EST LEUR DROIT, COMME C'EST LE DROIT D'AUTRES FEUILLES DE PRENDRE UNE NETTE POSITION. QUANT A MOI, JE M'INTERROGE ET CONNAISSANT PAS MAL DE DÉS- SOUS, AYANT VECU L'HISTOIRE DE CES 15 DERNIERES ANNEES, JE FAIS LA PART DU BIEN ET DU MAL ET JE N'ARRIVE PAS A SAVOIR OU EST EXACTEMENT LA VERITE. JE SAIS, CERTES, QUE LE FRONT POPULAIRE A ETE NEFASTE. JE SAIS AUSSI QUE LES RESPONSABILITES REMONTENT LOIN... »

Lettre de DOUZON à ROBE du 21 février 1942.

« PROCES DE RIOM : AVANT-HIER ON A COUPE PRESQUE TOUT (LA CENSURE) DANS LA PLAIDOIRIE DE M. RIBET. C'EST POURQUOI BEAUCOUP DE JOURNAUX ONT FINI PAR PRENDRE LE COMPTE RENDU O.F.I., EN INDIQUANT LA SOURCE. MEME « PARIS-SOIR » A ETE MIS DANS CETTE OBLIGATION. NEANMOINS, PUISQUE



les autorités vichystes à Alger dans le but de protéger l'Afrique du Nord contre une main-mise ou une occupation allemande, et alors que selon M. Robe lui-même, les agents allemands étaient si attentifs à ce qui se publiait dans la presse algérienne, cette prétendue collaboration savait donc se limiter aux propres vues intéressées des dirigeants de « LA DEPECHE ALGERIENNE ».

Le 6 septembre 1941, DOUZON adresse à ROBE les éléments d'une protestation contre la censure :

« CENSURE CENTRALE D'ALGER. — TOUTES LES INFORMATIONS O.F.I. LIVREES A LA PRESSE SONT DEJA CENSUREES APRES ACCORD ENTRE LES CENSEURS DETACHES AUPRES DE L'O.F.I., A CERMONT, ET LA CENSURE CENTRALE DE VICHY. DONC, INUTILE DE CREER UN COMITE DE CENSURE A ALGER COMPRENANT LES REPRESENTANTS DE LA CENSURE ALGERIENNE, TUNISIENNE ET MAROCAINE, CAR CETTE INNOVATION NE POURRAIT QUE RETARDER LA TRANSMISSION DES NOUVELLES AUX JOURNAUX ».

Le 25 septembre 1941, DOUZON fait part d'une conférence avec MARION, Ministre de l'Information à Vichy, et indique :

« IL Y AURAIT LIEU DE FAIRE DONNER AUX SERVICES DE L'INFORMATION A ALGER, DES INSTRUCTIONS PRECISES POUR QU'ON NE NOUS SUPPRIME PAS CERTAINES INFORMATIONS, EN PRINCIPLE, TOUT CE QUI EST ENVOYE PAR LES JOURNALISTES ACCREDITES A VICHY NE DOIT PAS ETRE CENSURE PAR LES CENSURES LOCALES. JE VAIS TACHER DE METTRE AU POINT CETTE QUESTION ».

Le 6 octobre 1941, DOUZON envoie à PALMADE un lot de 12 photos « ITALIENNES ET ALLEMANDES » (1) dont il espère, dit-il, qu'ayant pris la précaution de les faire viser par la censure centrale à VICHY, elles passeront (2).

Le 25 octobre 1941, DOUZON écrit aux Directeurs de

« LA DEPECHE ALGERIENNE » et des deux autres quotidiens de « GERAL » :

« EN CE QUI CONCERNE LA QUESTION DE LA CENSURE ALGERIENNE, M. MARION, AVEC QUI J'AI DISCUTE APRES LA SEANCE, M'A MANIFESTE L'IMPUISSANCE OU IL SE TROUVE DE FAIRE PREVALOIR SES CONSIGNES EN AFRIQUE DU NORD DU FAIT DU GENERAL WEYGAND, DONT LES POUVOIRS DE DELEGUE GENERAL DU GOUVERNEMENT QUI PERMETTENT DE REGENTER LA PRESSE DANS CETTE REGION, TANT QUE CETTE SITUATION DURERA IL NE FAUT ATTENDRE AUCUNE MODIFICATION EN CETTE MATIERE ».

Robe, ultra-collaborateur

On voit se dessiner à travers cette correspondance la position prépondérante, et l'on peut dire centrale, prise à Alger par « La Dépêche Algérienne », sous l'impulsion autoritaire de Robe, dans la tentative de subordonner totalement l'Algérie au régime de Vichy, c'est-à-dire, en définitive, de la soumettre à l'hégémonie hitlérienne.

Il y a eu déjà, de cette collaboration délibérée à l'entreprise nazie, des preuves surabondantes et formelles dans les extraits d'articles cités plus haut. Il y en a de nouvelles dans les quelques lettres échappées par hasard à une prudente destruction ordonnée par Robe dès le lendemain du 8 novembre et complétée en octobre 1946, lorsqu'il vit ses entreprises frappées par la loi de dévolution.

On peut imaginer par ce qu'il en reste, ce que pouvait contenir de compromettant pour lui la correspondance disparue !

Mais il y a aussi, dans ces « épaves », des signes peut-être plus graves que les preuves matérielles, déjà si accablantes pour « La Dépêche Algérienne » et son principal dirigeant.

(1) C'est l'expression employée par DOUZON.

(2) Ces photos seront néanmoins censurées à Alger.

" Si vous avez été trahis, vous ne serez pas trompés. Gardez-moi votre confiance, ayez foi dans les destinées du Pays "

La Dépêche Algérienne

LE PETIT ALGERIEN - N. 46 L'AFRIQUE ALGERIENNE - 50 Cent. LE GRAND QUOTIDIEN DE L'AFRIQUE DU NORD - 17, rue d'Alger - ALGER

LA JUSTICE DU MAREC

Le Conseil de Justice politique entendu,
le **Chef de l'Etat** décide :
MM. DALADIER, BLUM Paul REYNAUD
le général GAMELIN et **MANDEL**
responsables de notre désastre objets de fortes présomptions
seront détenus dans une enceinte fortifiée
M. Guy La CHAMBRE et le contrôleur général **JACOMET**



U... d'ailleurs...
Le...
C...
D...
E...
F...
G...
H...
I...
J...
K...
L...
M...
N...
O...
P...
Q...
R...
S...
T...
U...
V...
W...
X...
Y...
Z...

restent internés à Bourrassol

La Dépêche Algérienne

18 NOVEMBRE 1940

Toujours saisie, la Cour de Riom

A la Cour Suprême de Riom
MM. Daladier, Guy la Chambre
et le général Gamelin
ont été interrogés hier
53 témoins ont été entendus
On s'attend à de nouvelles inculpations

Sur réquisition du Procureur général
La Cour suprême de Justice
a ordonné l'ouverture
des instructions
contre les responsables du désastre

Nouveaux pensionnaires
à la Maison d'arrêt de Bourrassol
BLUM DALADIER GAMELIN
sont placés sous mandat
de dépôt et écroués

La Cour Suprême de Riom
5^e audience du procès de Riom
M. DALADIER rejette
sur ses collaborateurs
les accusations dont il est l'objet

A la Cour Suprême
L'inculpation
et l'arrestation
de **MM. Pierre Cot**
et **Guy la Chambre**
sont réclamées
par le Procureur
général

LES MAUVAIS ÉTRANGERS
Ceux qui ont trahi
notre confiance et notre hospitalité
doivent, à Riom, être
dénoncés et châtiés

Une semaine
de Révolution nationale
DES RESTRICTIONS AU PROCÈS DE RIOM

ORGANE PERMANENT
La Cour suprême de Justice
aura à connaître de tous
crimes ou délits contre l'Etat
Aucun recours ne sera possible
contre les arrêts rendus
L'acte constitutionnel n° 5

pêche Alger
10^e audience du procès de RIOM
M. Léon BLUM répond
des méfaits de la loi de 40h.
dans les usines d'armements
L'interrogatoire de l'ancien chef du Front populaire
se poursuit aujourd'hui

Georges CLAUDE à Alger

« Dans l'Europe de demain
pourrons-nous être fiers
d'être Français ? »

Chargé de mission par le Gouverne-
ment, l'illustre savant Georges Claude,
membre de l'Institut, viendra faire à
Alger, au début de la semaine pro-



Georges CLAUDE
(Y. W. 30.11)

chainé, sous les auspices du groupe
« Collaboration », une conférence sur
le sujet suivant : « Dans l'Europe de
demain, pourrons-nous être fiers
d'être Français ? ».

Georges Claude n'est pas, en effet,
seulement l'homme qui, par ses dé-
couvertes a le plus contribué au pro-
grès industriel mondial : éclairage au
néon, scytrène dissous, liquéfaction
de l'air, fabrication industrielle de
l'oxygène et de l'azote, préparation des
gaz rares, engrais à bon marché, etc...
c'est aussi un grand patriote et l'un
des pionniers de la réconciliation
franco-allemande.

M. Ettore,
gouvernement.
Membre du Comité d'uni-
groupes central « Collaboration »
son être à son œuvre missionnaire
le grand physicien français fera
titre personnel, en Alger, une con-
férence sur le thème : « La Fro-
dans l'Europe nouvelle » qui
manquera pas d'attirer la
population de notre cité.

Avec franchise et clairvoyance

M. Georges Claude a plaidé la cause du rapprochement franco-allemand

L'immense auditoire du Majestic lui a répondu
par des ovations prolongées

Le Maréchal n'a pas hésité à remettre en cause sa gloire militaire pour sauver son pays. Sentiments de beaucoup de nos compatriotes dont les plus sincères en sont

L'ENJEU SUPREME

On ne nous demande pas, précise le conférencier, de nous jeter à la tête des Allemands, mais de faire un loyal effort de compréhension mutuelle. Il est des gens pour assurer : « La collaboration, ce serait l'esclavage ! » Les Allemands ont besoin de nous pour construire en commun l'Europe nouvelle. Ils n'ont aucune envie de rééditer les tragiques erreurs du Traité de Versailles, générateur de nouveaux conflits. Quoi d'autre à faire, d'ailleurs, vis-à-vis d'un vainqueur indélogeable, que d'accepter dignement ce qu'il nous offre en pensant qu'il nous l'offre parce que nous le méritons ! Préférons à la collaboration imposée la collaboration volontaire. « Jamais l'Allemagne ne nous a humiliés » a tenu à rappeler le président Pierre Laval. Ce dernier assume, avec un magnifique mépris de l'impopularité, une tâche écrasante dont l'enjeu est le salut de la France. Pour ne pas rester devant l'Histoire une génération de fossés, nous devons nous réhabiliter en aidant le Maréchal et le chef du Gouvernement à tirer la Patrie du gouffre où nos fautes l'ont jeté. Un seul moyen, la réconciliation grâce à laquelle l'Europe se fera avec nous et non contre nous.

Une interminable ovation a prouvé à M. Georges Claude que ses auditeurs étaient acquis de tout cœur à la grande œuvre de reconstruction.

Pierre-Louis GANNE.

× × ×

britannique.

M. Georges CLAUDE a été reçu par le président LAVAL

Vichy. — De retour d'Algérie où il vient de faire une série de conférences, M. Georges Claude, membre de l'Institut, a été reçu par M. Pierre Laval, chef du gouvernement, avec lequel il a eu un long entretien.

A cette manifestation, où l'on remarquait la présence de MM. les consuls généraux d'Allemagne et d'Italie, le Gouverneur général de l'Algérie était représenté par M. Maroger, directeur de son cabinet ; M. Ettore, secrétaire général du Gouvernement Général, par M. Casset, directeur de son cabinet ; M. Pagès, préfet, par MM. Périllier et Lavaysse, secrétaires généraux. Etaient également présents, MM. le général François, conseiller national ; Hardy, recteur de l'Académie ; le général Martin, président provincial, et Breuleux, président départemental de la L.F.C. ; Canavaggio, attaché au cabinet du Gouverneur général ; Rozis, maire d'Alger, et son adjoint l'intendant Leclercq ; Robe, directeur de « La Dépêche Algérienne » ; les représentants des cultes, les directeurs au Gouvernement Général ; Clévenot, président du Groupe Alger-Ville de la L.F.C.

Après la péroraison de M. Georges Claude, frénétiquement applaudie, M. Lange, délégué général du groupe « Collaboration » pour la zone non occupée, a adressé ses remerciements à l'assemblée, particulièrement aux camarades légionnaires, aux autorités présentes, aux représentants des puissances de l'axe, a fait adopter par acclamations l'envoi de deux télégrammes de loyalisme au Maréchal et au président Pierre Laval et a fait monter aux folles enchères quelques exemplaires de la nouvelle brochure de M. Georges Claude : « La seule route ».

LA CONFERENCE DE CE SOIR

A la demande générale du public, plusieurs milliers de personnes n'ayant pu trouver de places pour la conférence de M. Georges Claude, l'illustre savant a bien voulu accepter de faire une deuxième conférence sur le même thème. Aujourd'hui samedi 1^{er} août, à 17 heures, dans la salle du cinéma Majestic.

La location est ouverte pour cette séance : 1^o au siège du groupe « Collaboration », 68, rue Sadi-Carnot, à Alger ; 2^o à l'agence Chapuis, rue d'Isly ; 3^o au Majestic.

Les questions posées, les instructions données, les réponses faites à DOUZON par ROBE ou par son lieutenant PALMADE, dénotent — indépendamment du zèle collaborationniste largement extériorisé dans les deux journaux — une position secrète profondément engagée vis-à-vis du régime de Vichy et, par-dessus lui, vis-à-vis de « l'autorité occupante ».

On a vu qu'à l'occasion du procès de RIOM, « LA DEPECHE ALGERIENNE » s'est montrée plus sectaire que Vichy, et que DOUZON, maréchaliste « pur », vaguement anti-allemand dans le fond, a dû donner à ROBE des conseils de modération.

On a lu les regrets de MARION (transmis par DOUZON) de ne pouvoir « faire prévaloir ses consignes en Afrique du Nord, du fait du général WEYGAND ».

Le « double jeu » dont s'est prévalu par la suite ce chef militaire, n'était donc pas le fait de Robe. On est ainsi infailliblement amené à penser que celui-ci, en plus des consignes de Vichy, qu'il s'efforçait du reste constamment de dépasser, EN RECEVAIT D'UNE AUTRE ORIGINE.

Cette autre origine venait, en droite ligne, DU CLAN LE PLUS COMPROMIS DE LA TRAHISON :

L'entrevue ROBE-LAVAL

On est peut-être trop enclin, lorsqu'on se penche sur les faits de collaboration, à ne rechercher que les liens, visibles ou cachés, qui rattachaient les collaborateurs à Vichy. Les appellations mêmes de « vichyste », de « pétainiste », de « maréchaliste », influencées par la notion hypocrite (voire sincère), du « double jeu » et par les progrès de la réaction, ont vu leur sens s'atténuer et perdre de sa gravité au point que plus d'un collaborateur oublié par la Justice, affecté aujourd'hui de les accepter courageusement, par peur d'en recevoir de pires.

Mais faut-il rappeler que si le « double jeu » s'est incarné en la personne de l'ex-Maréchal Pétain, la collaboration totale à l'entreprise hitlérienne de domination sur la France et sur l'Europe a eu pour champion feu Laval ?

Les démêlés de Laval avec Pétain lui-même, son arrestation éphémère, sa rentrée au pouvoir, son installation dans Paris occupé, son inféodation totale et définitive à l'autorité hitlérienne, sa propre autorité superposée à celle de Vichy, son procès, son exécution comme traître, sont des faits présents à toutes les mémoires.

Il faudrait méconnaître ou sous-estimer l'intelligence maléfique de Laval et les moyens mis à sa disposition par l'ennemi, pour douter qu'il eût réussi à mettre sur pied, dans toute la France, et jusqu'en Afrique du Nord, un réseau d'agents dévoués à sa politique et complètement distinct de celui de Vichy.

Les certitudes ne manquent d'ailleurs pas à cet égard et de nombreux procès les ont mises en évidence.

En ce qui concerne l'Algérie, nul n'ignore que les directives personnelles de Laval avaient été notifiées à la Presse dès 1941. Elles furent acceptées avec plus ou moins d'empressement. Un certain « pétainisme idyllique » se conciliait mal avec le réalisme cynique et brutal de l'ancien avocat besogneux.

Parmi les premiers et les plus zélés néophytes de cette politique dangereuse, mais pleine d'espérances lucratives, il faut bien, sur la foi même de leurs actes, ranger les dirigeants de « La Dépêche Algérienne » et plus spécialement Robe.

Dès cette époque, comme on pu s'en rendre compte à la lecture des extraits d'articles qui précèdent, la « Dépêche », pilotée par Robe, va progressivement s'engager dans la voie d'une collaboration sans réserves.

Il sera troublant de constater, au chapitre VII du présent mémoire intitulé « Le Salsire de la Trahison », les résultats financiers pour l'année 1942, de cette convention « idéologique ». En deux ans, les bénéfices avoués de l'entreprise sont passés de 4 millions et demi à plus de 10 millions de francs (non dévalués) !

Mais, pour entretenir de tels « rapports » (ce mot étant pris dans un double sens), il a fallu que Robe déployât un zèle exceptionnel. Décidé à devenir et à demeurer le magnat incontesté de la Presse Algérienne (et il le fut alors en fait), à quelle puissance politique pouvait-il s'inféoder sinon à celle que détenait en fait Pierre Laval par-dessus le Gouvernement de Vichy ?

La preuve formelle, patente, irréfutable des rapports directs de Robe avec Laval et de leur importance exceptionnelle, figure dans le document ci-après :

Le 12 mai, Robe fut reçu par le Président Laval. De cette audience, Robe n'a jamais parlé dans son journal. Et pourtant ! Ses entretiens avec des personnages bien moins importants ne manquaient pas d'être dans « La Dépêche » pour rehausser le prestige vichyste de son directeur.

C'est que les intérêts dont il fut débattu entre Robe et Laval étaient de ceux qu'il valait mieux ne pas confier à la curiosité du populaire.

L'entrevue Robe-Laval fut longue. Ce fut la seule de la journée de Laval. Or Laval n'était pas homme à perdre son temps et à discuter avec Robe des intérêts personnels de la famille Lacanau. Nous savons qu'il y fut question non seulement de politique — c'est-à-dire de trahison — mais d'affaires dans lesquelles Laval se taillait une part. D'affaires de presse ? Evidemment. Mais aussi affaires de cinéma et de studios cinématographiques. Affaires que le débarquement allié devait « jeter dans le lac », suivant l'aveu cynique de Laval au 8 Novembre 1942.

Il ne s'est trouvé aucun juge pour demander à Robe, au lendemain du 8 Novembre, ni depuis, quelles questions avaient été réellement débattues entre le traître Laval et lui au cours d'une entrevue jugée assez considérable pour exclure toute autre audience.

Mais un document, daté de Vichy du 13 mai 1942, et retrouvé à Paris, dans les archives de la trahison, jette une première lueur sur cette singulière entrevue. Le voici :

« NOTE POUR MADAME RENAUD.

« Reçu la visite de M. Robe, directeur de La Dépêche Algérienne (14 pages par semaine).

« Il a parlé au Président Laval de l'édition du dimanche (Algérie-Soir) de son concurrent L'Echo d'Alger (ce qui fait 18 pages par semaine pour le groupe Echo d'Alger).

« Roussel aurait dit à M. Robe qu'il aurait satisfaction, « que l'égalité serait rétablie.

« M. Robe demande que les journaux d'Algérie soient alignés à 14 pages, (ou 16), avec liberté de répartition des pages entre le dimanche et les autres jours.

« M. Robe attend à Vichy la solution de cette affaire.

« Vous me feriez plaisir en me disant si elle est réglée, « ou si elle est en réalité plus compliquée que cette explication sommaire.

« Il est probable que L'Echo d'Alger invoque, pour défendre ses positions, l'existence des Dernières Nouvelles, « journal du soir qui a des ramifications avec M. Robe. Il semble bien, toutefois, que, juridiquement, les Dernières Nouvelles soient une entreprise absolument distincte de la « Dépêche, alors que Algérie-Soir se dit « édition du soir » « de L'Echo.

« Je voudrais éviter de déranger Marion pour cette affaire et vous me feriez plaisir en me disant la décision prise.

« Merci. »

Des intérêts sordides

Il ne faut point penser (on le voit assez !) que l'esprit de soumission à Vichy et de collaboration avec les pays totalitaires provisoirement vainqueurs ait été inspiré aux dirigeants de la DEPECHE ALGERIENNE par des considérations purement idéologiques.

C'est parce que leurs intérêts matériels et leur anti-républicanisme concordait trop bien qu'ils ont mené leur politique de trahison.

Car le propre de la trahison est de sacrifier les intérêts de la collectivité nationale aux intérêts particuliers des traîtres. Or, on a vu que chaque fois que leurs intérêts matériels étaient menacés, les dirigeants de la DEPECHE ALGERIENNE savaient combattre les projets des autorités de Vichy elles-mêmes.

Pour eux, toute la politique française se ramenait à une question de boutique, à une affaire d'intérêts sordides, dont l'un des objectifs était de « BOUCLER L'ECHO D'ALGER » (lettre de PALMADE à DOUZON du 28 Mai 1941).

S'il est besoin d'un exemple concret, rappelons la lutte de ROBE contre la création d'un nouveau quotidien du soir, colorée du prétexte « qu'il ne peut y avoir deux politiques : il y a celle du Maréchal, qui est la nôtre de toujours ». De sorte qu'un journal qui concurrencerait les « Dernières Nouvelles » est inutile. (1)

Ainsi DOUZON écrit à ROBE le 9 Novembre 1941 :

Projet Echo du Soir : « Comme je l'ai signalé à PALMADE, rien ne se dessine encore à VICHY. Je n'ai pas encore confirmation que les services de l'Information ni la Fédération aient été suivis. Je veille au grain. De S... au fait en des entretiens à VICHY et à LYON avec les dirigeants de « Paris-Soir ». Dans quel but ?

Nous sommes loin, à la « DEPECHE ALGERIENNE », de l'attitude des journaux comme « LA MONTAGNE » de Clermont-Ferrand, ou « LE PROGRES », de Lyon, qui refusèrent de se plier aux consignes par trop odieuses de VICHY, même avant l'occupation de la zone libre, et qui du reste, pour cette conduite, obtinrent, après la Libération, cette autorisation de réparaître sous leur titre, mentionnée à la Loi du 11 Mai 1946 comme évitant à ces journaux la dévolution de leurs biens à l'Etat.

Les dirigeants de la DEPECHE ALGERIENNE ont pourtant connu cette attitude. Le 4 Juin 1942, M. DOUZON les en informait dans une note :

« Hier 3 juin, le Ministre de l'Information a communiqué aux journaux un texte obligatoire surmonté d'un titre également obligatoire ».

DANS LA BANLIEUE PARISIENNE MEURTRIE, ANGLAIS ET COMMUNISTES D'ACCORD POUR ASSASSINER LA FRANCE. »

« Le titre a paru à beaucoup de journaux excessif. C'est ainsi que « Le Petit Provençal », « Le Progrès de Lyon », « La Montagne » ont élevé de vives protestations. « La Tribune de Saint-Etienne » a reproduit ce titre, mais entre guillemets. Deux journaux ont cependant refusé d'obtempérer : « La Montagne » et « Le Progrès de Lyon ». Ils ont préféré ne pas paraître plutôt que d'être mis dans l'obligation de publier le titre en question. Cet après-midi 4 juin, « Le Progrès de Lyon » était avisé qu'il était suspendu sine die. »

La « résistance » de la « DEPECHE ALGERIENNE », à supposer contre toute évidence, qu'elle ait été inspirée par les mêmes sentiments que ceux des journaux ci-dessus, ne pourrait se prévaloir que d'une seule « sanction » : la lettre (de couverture, vraisemblablement) que lui a adressée le Gouverneur Yves CHATEL, mort en fuite au Portugal en 1947. A quoi les dirigeants de la DEPECHE ALGERIENNE pouvaient du reste répondre — et ils l'ont écrit — que

(1) Lettre de Palmade à Douzon du 2 octobre 1941, citée plus haut (page 34).

nul plus qu'eux n'était un auxiliaire zélé des autorités de VICHY, et que leur zèle était bien souvent allé au delà des consignes mêmes de ces autorités (2).

(2) Notre propos n'est pas de nous occuper de M. Pierre Mannoni, allié de Robe, directeur de « L'Echo d'Oran », dans lequel la famille Robe-Perrier a des intérêts. Mais Robe et Mannoni ont trop constamment marché la main dans la main, s'épaulant et au besoin s'exaltant l'un l'autre, pour qu'il soit inutile de révéler toute l'étendue du réseau de trahison qui, par le canal de la presse « aux mains de trois familles alliées entrées » (voir page 10), couvrait l'Algérie tout entière.

Voici une lettre de Paul Mannoni à Dominique Sordet, le traître condamné qui dirigeait l'agence Interfrance, dont il sera parlé ci-après :

« L'ECHO D'ORAN » — DIRECTION

Oran, le 17 juillet (1942)

« Mon cher confrère,

« Parfaitement d'accord avec vous sur les termes de vos « dernières circulaires. Notre position n'a pas varié depuis l'armistice — Pétain — collaboration. L'audience est, en général, compréhensive. Ici, c'est un pays vif, jeune, exalté, ardemment national (il l'a prouvé au moment du P.P. autrement que par des mots et de la pacifité). Contre nous, certains militaires d'armée de terre, fichés dans les vieilles antennes, et qui sont imperméables aux critiques de la raison — vaine blessée, peut-être ?

« On est très satisfait de la mise en application du statut des Juifs. Mais l'inertie vis-à-vis des « maçons » étonne. Et aussi certaines faiblesses, par exemple à l'égard de « Paris-Soir », qui multiplie ses centres d'édition, va naviguer maintenant entre la Métropole et Alger ! Ainsi, celui qui fut le propagandiste de la pourriture juive, la grande société Béghin, couvert de millions, veut restaurer la vieille tradition du capitalisme spéculatif et le journalisme, goût américain : bobards, photos.

« Sur cette question-là, il faut agir. Nous ne comprenons plus, nous qui défendons l'idée d'épuration nationale depuis avant, bien avant qu'on ait parlé du Gouvernement Pétain.

« Laissez les pourrisseurs continuer leur œuvre !

« Très intéressé par votre bulletin, je vous suis attentivement. Vous pouvez, vous devez faire de la bonne besogne

Signé : « Paul Mannoni

Rédacteur en Chef. »

« P.S. — Gardez cette lettre confidentielle, mais servez-vous-en auprès de qui de droit. »

« P.M. »

Est-il besoin d'ajouter à ce document un commentaire quelconque ?

En voici un autre du même, au même :

« L'ECHO D'ORAN » — DIRECTION

Oran, le 1^{er} septembre (1942)

« Mon cher Directeur et Ami,

« Je vous envoie, ci-joint, l'écho que j'ai pu faire passer dans le numéro de mon journal du 31 août sur le livre de Rebatet. Dites-lui que j'aurais voulu m'étendre plus largement sur ce magnifique bouquin où je retrouve la plupart de mes espérances et... de mes haines — que ma génération (la sienne) pense ainsi et la France pourra se sauver !

« Voulez-vous avoir l'obligeance de me dire quelle est la validité du saut-conduit. J'aimerais, en effet, profiter de la réunion prévue pour séjourner à Paris jusqu'au 20 ou 25 octobre. Est-ce possible ? »

Signé : « Paul MANNONI. »

N.D.L.R. — La réunion dont il est parlé, ce sont les scandaleuses journées d'Interfrance (voir plus loin).